

Approbation des conventions pour la
période du 4/03/2016 au 10/05/2016.

Conseil d'administration du 3 juin 2016

Délibération 2016/06/CA-065

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 4 mars 2016 au 10 mai 2016.

Toulouse, le 3 juin 2016

Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36

Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 25

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 3